JBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

--++--PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE --++---

DECRET Nº 80-349 du 6 décembre 1980

portant nomination de Commissaires et de Contrôleurs du Gouvernement auprès des Sociétés d'Etat et Offices .-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamental: la la République Fopulaire du Bénin;
- le décret n° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent :
- VII l'ordonnance n° 73-29 du 27 mars 1973 instituant auprès des Sociétés d'Etat, des organismes et services publics un poste de Commissaire ou de Contrôleur du Gouvernement ;
- Sur décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;
- Le Comité Permanent du Conseil Exécutif Mational entendu en sa สต์อาการ (ก. 2) : กระวากการการ

DFCRETE:

Article 1er .- Sont nommées dans les fonctions ci-après, les personnes dont les noms suivent ;

- Commissaire du Gouvernement auprès de l'Office Béninois: des Majutentions Portuaires
- Camarade Lieutenant TCHOUKPA Idel:phonse, cumulativement avec ses fonctions actuelles.
- Commissaire du Gouvernement auprès de la Société Nationale pour la Production Agricols (SONAGRI)
- Camarade Chef de Bataillon BADJOGOUME Hilaire.
- Commissaire du Gouvernement auprès de l'Industrie Béninoise des Textiles (IBETEX)
- Camarade Lieutenant FANDOHAN Donatien, cumulativement avec ses fonctions actuelles,
- Commissaire du Gouvernement auprès de la Société Nationale de Transit et de Consignation
- Camarade Capitaine MOUSSA Soulé, cumulativement avec ses fonctions actuelles.
- Commissaire du Couvernement auprès de l'Office National : Marcellin, cumulativement de Pharmacie (C. N. P.)
- Camarade Capitaine SINSIN avec ses fonctions actuelles.

. . . / . . .

- Commissaire du Gouvernement auprès de la Société Nationale de Construction et de Travaux Publics Camarade Capitaine HOUNGBO Paulin, cumulativement avec ses fonctions actuelles.

- Commissaire du Gouvernement auprès de la Société Nationale de Brasseries "LA BENINOTSE"

Camarade Commissaire BADET Pierre, cumulativement avec ses fonctions actuelles.

- Commissaire du Gouvernement auprès de la Société Béninoîse d'Electricité et d'Eau (S. B. E. E.)

Camarade Colonel LAWANI Issa, cumulativement avec ses fonctions actuelles,

- Commissaire du Gouvernement auprès de la Société des Transports Routiers du Bénin "TRANS-CENTN"

Camarade Lieutenant-Colonel KOFFI Pierre.

- Commissaire du Gouvernement auprès de la Société Natio- : nale des Ciments (SONACI)

Camarade Commissaire FASSINOU Thomas, cumulativement avec ses fonctions actuelles.

- Commissaire du Gouvernement auprès de la Société des Ciments du Bénin (S. C. B.)

Camarade Lieutenant BARRA Joseph.

- Contrôleur du Gouvernement auprès de l'Hôpital de Natitingou

Camarade Capitaine
ZINZINDOHOUE Clément, cumulativement avec ses fonctions actuelles.

- Contrôleurs du Gouvernement : auprès de l'Hôpital d'Abomey

Camarade Capitaine HOUADJETO Cokou Lucien, cumulativement avec ses fonctions actuelles

- Contrôleur du Gouvernement auprès du Garage Administratif Central

Camarade Lieutenant CHODATON Noël, cumulativement avec ses fonctions actuelles.

. . . / . . .

Article 2. - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera. -

Fait à COTONOU, le 6 décembre 1980

par le Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances,

Isidore AMOUSSOU

Ampliations: PR 8 CPC 6 CC du PRPB 4 ANR 4 SGG 4 MF 5 Autres Ministères 21 SPD 2 BN 2 UNB-FASJEP 4 DPE-DJAL-INSAE 6 IGE et ses Sections 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 DB-DCF-Solde 6 Trésor 4 DI 4 Cab./Mil. 8 EMGFAP 8 EMFDN 4 EMFSP 4 DSI 4 Soliétés Intéressées 14

BCP 1 JORPB 1 Intéressés 14.